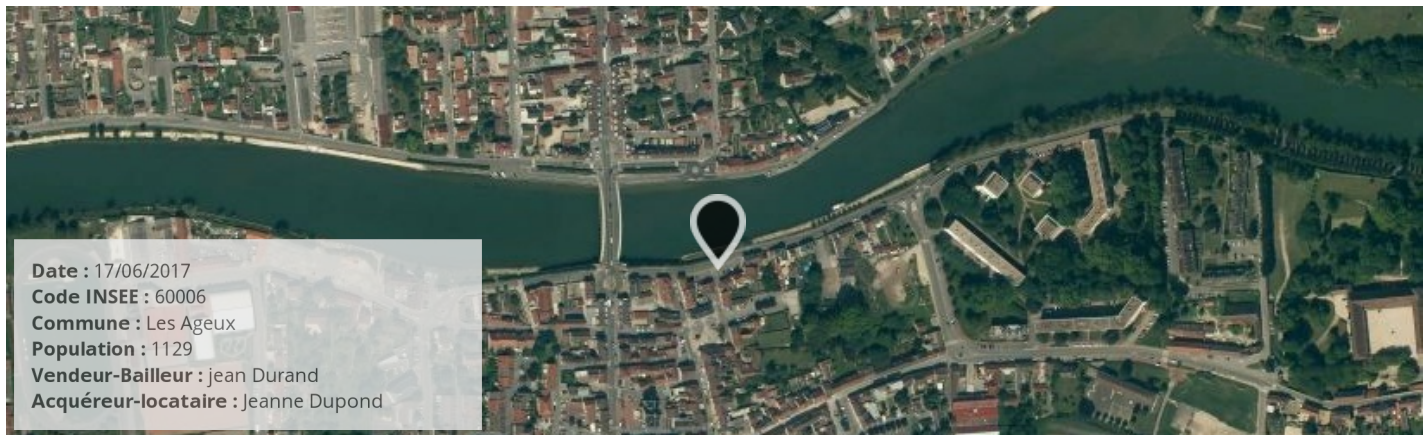


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES

84 RUE SAINT-PIERRE 60700 LES AGEUX



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

16 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

RISQUES MINIERS ⁽¹⁾

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Inondation
Séisme

Aucun

Aucun

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRI - Brenouille - Boran	14/12/2000
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Préscrit	PPRI Révisé Brenouille-Boran	04/12/2014
Risque industriel (Effet thermique)	Approuvé	Huttenes Albertus	14/10/2013
Risque industriel (Effet de surpression)	Approuvé	Huttenes Albertus	14/10/2013
Risque industriel (Effet toxique)	Approuvé	Huttenes Albertus	14/10/2013

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone inondable
- Risque industriel

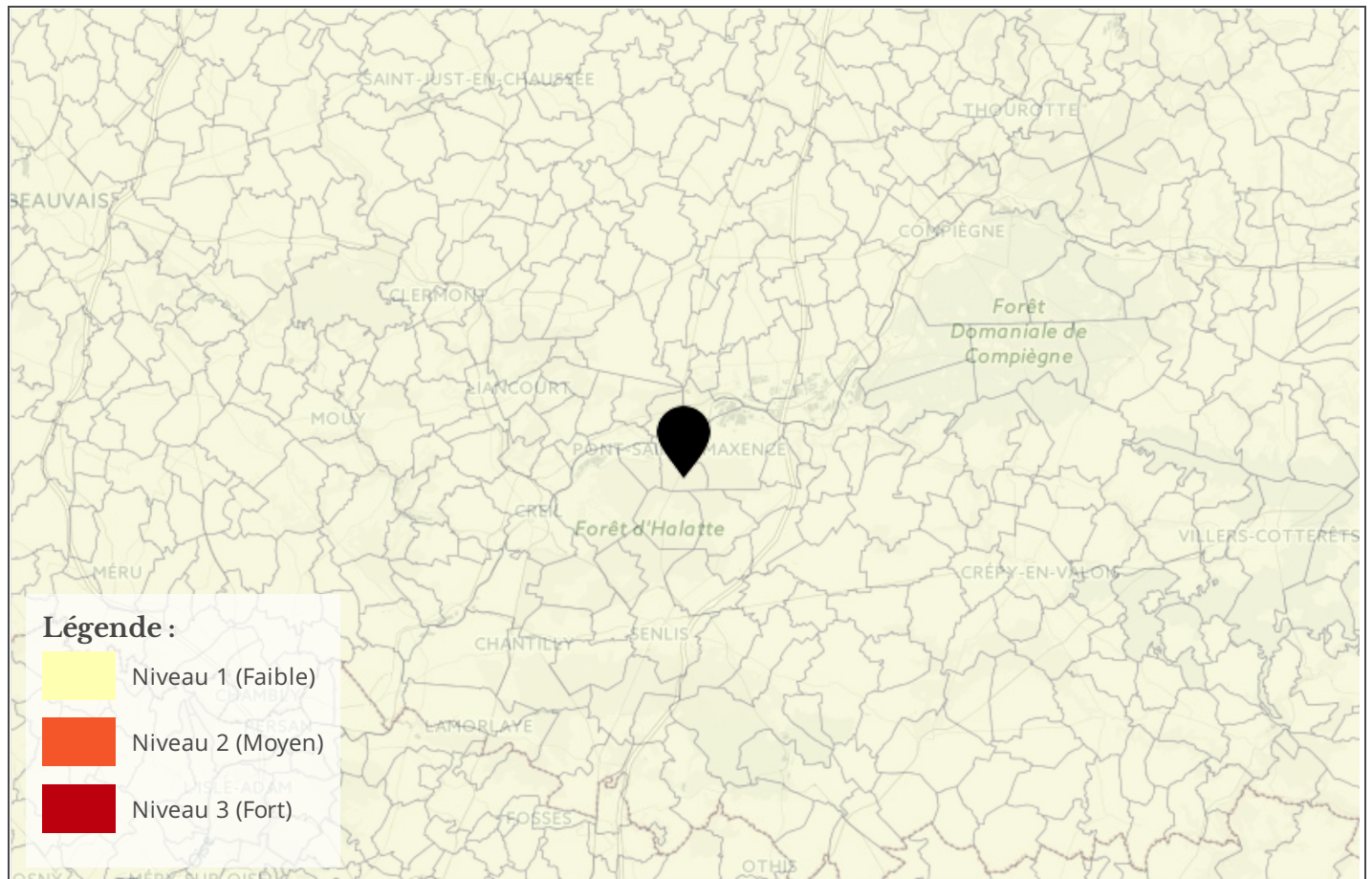
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	AZI vallée Oise et Aisne	01/01/1970
Inondation	Oise (département de l'Oise)	23/03/2004

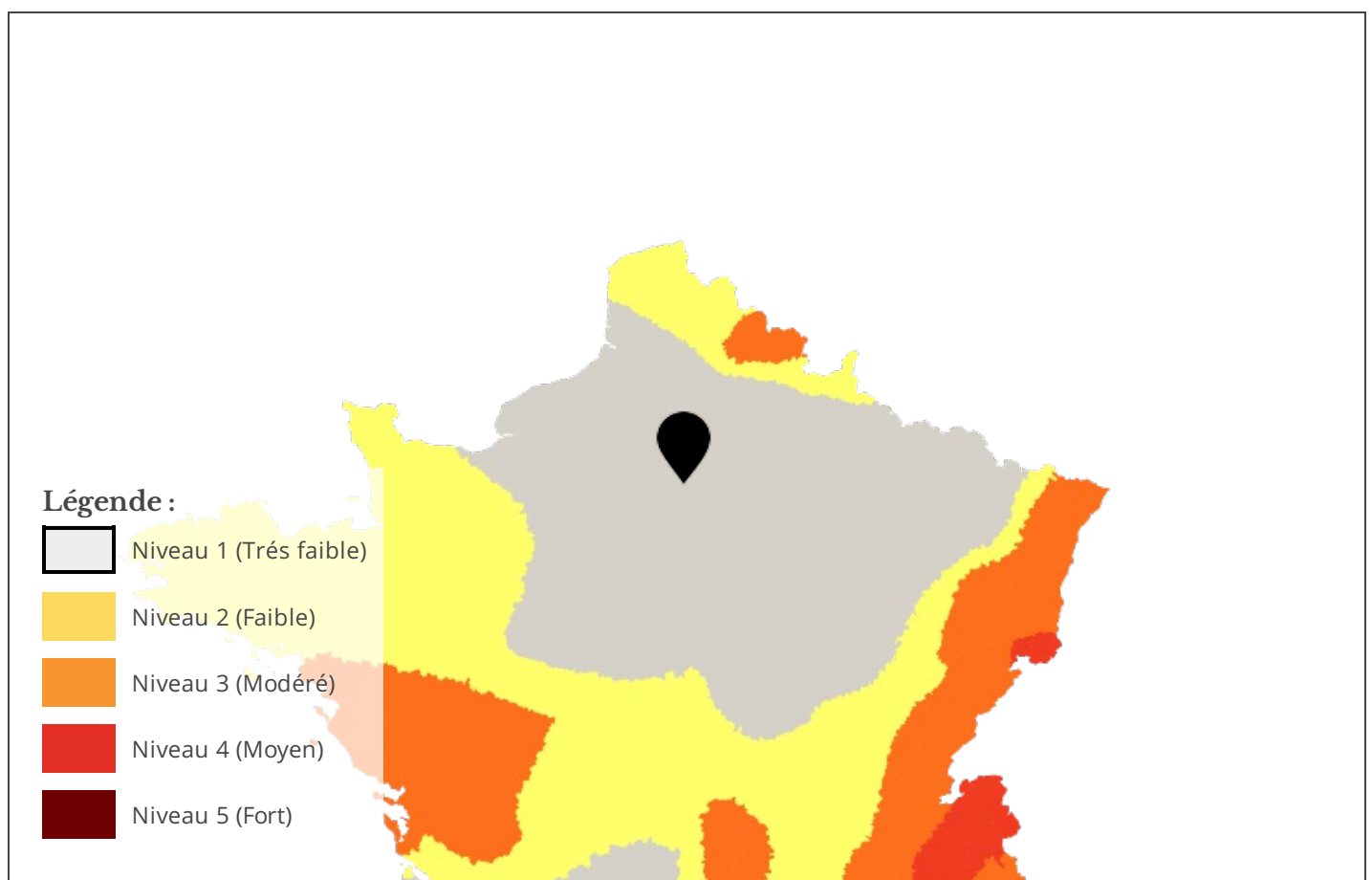
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

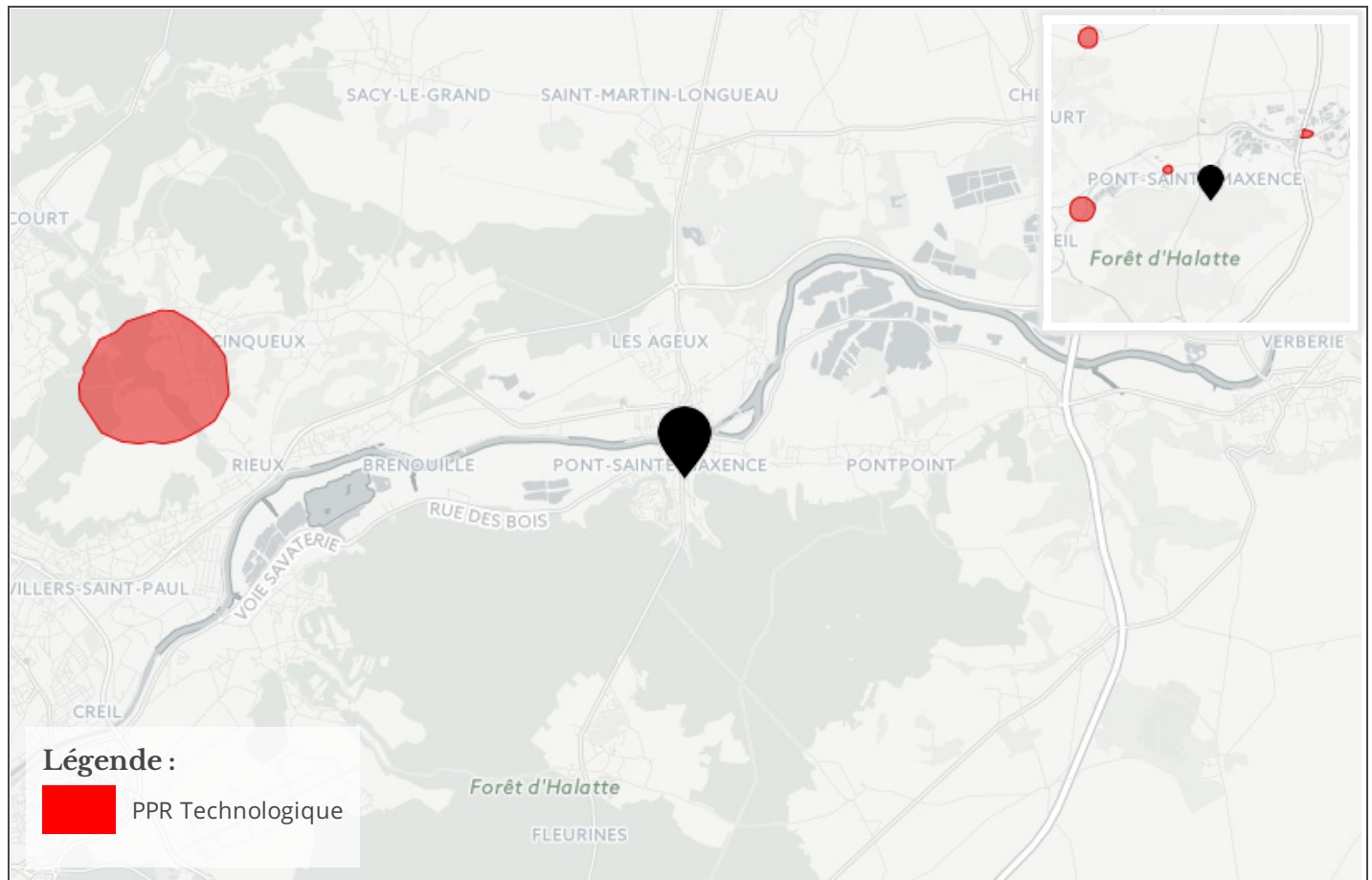
Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Information RADON

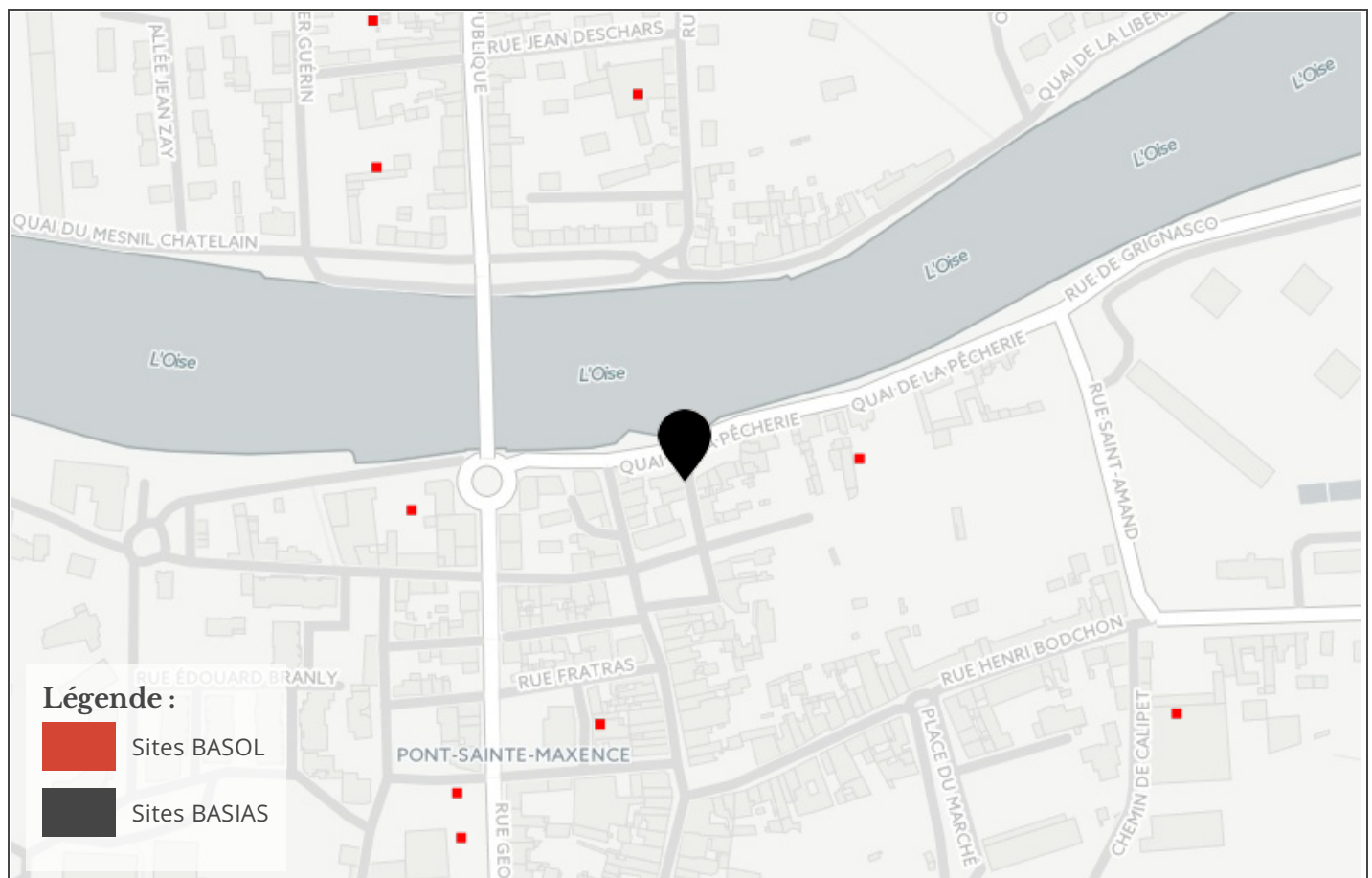


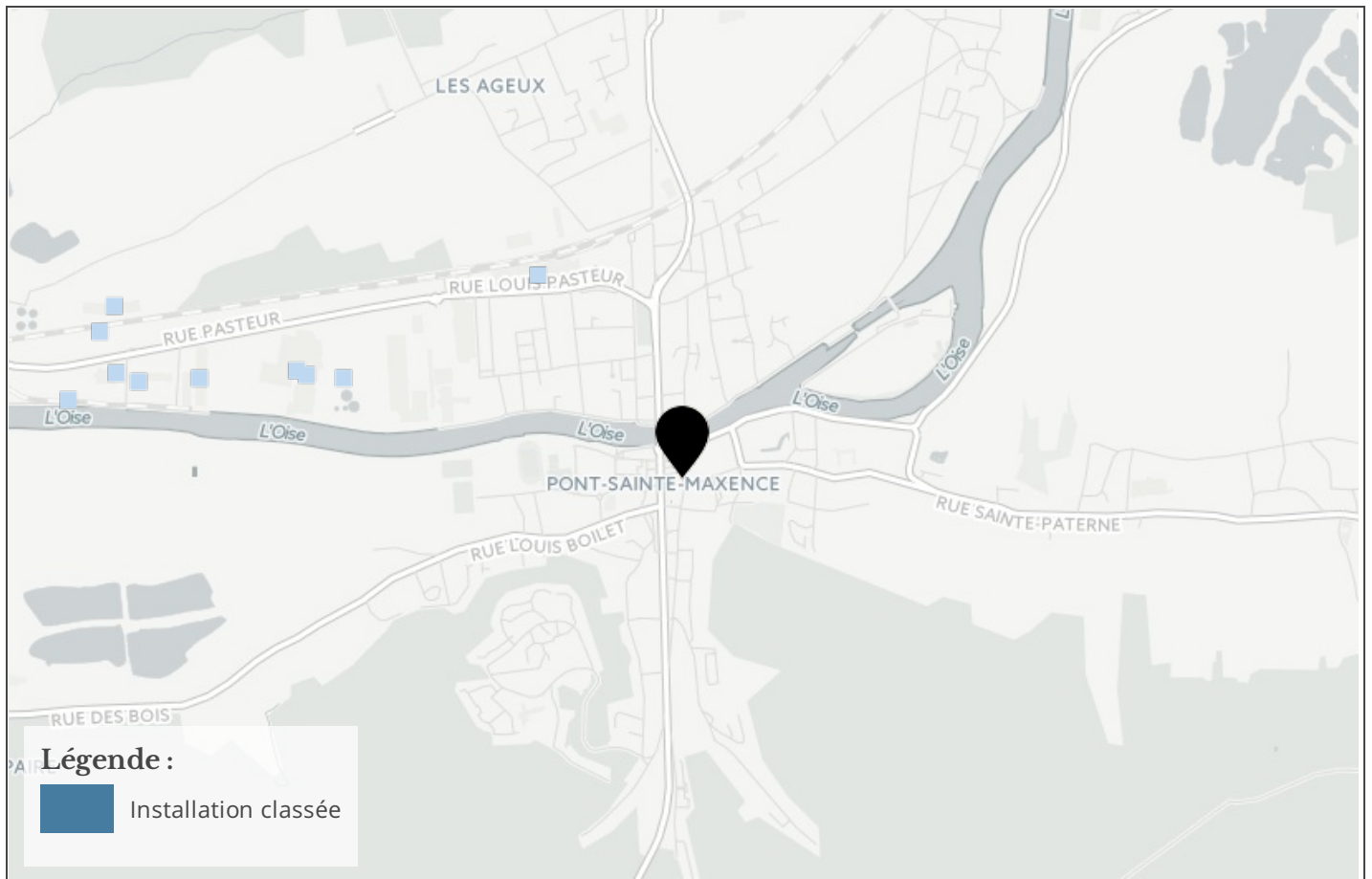
Cartographie des zones sismiques





Cartographie de pollution des sols





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°

du 30/12/2014

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

84 Rue Saint-Pierre

60700

LES AGEUX

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

prescrit

Oui ☒

Non ☐

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

appliqué par anticipation

Oui ☐

Non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels

approuvé

Oui ☒

Non ☐

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation

☒

crue torrentielle

☐

mouvements de terrain

☐

avalanches

☐

sécheresse

☐

cyclone

☐

remontée de nappe

☐

feux de forêt

☐

séisme

☐

volcan

☐

autres

☐

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

Oui ☐

Non ☒

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

Oui ☐

Non ☐

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

prescrit

Oui ☐

Non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

appliqué par anticipation

Oui ☐

Non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers

approuvé

Oui ☐

Non ☒

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain

☐

autres

☐

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers

Oui ☐

Non ☒

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

Oui ☐

Non ☐

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé

Oui ☐

Non ☒

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique

☐

effet thermique

☐

effet de surpression

☐

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé

Oui ☐

Non ☒

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques

Oui ☐

Non ☒

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés

Oui ☐

Non ☐

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone 5

☐

zone 4

☐

zone 3

☐

zone 2

☐

zone 1

☒

forte

moyenne

modérée

faible

très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

Oui ☐

Non ☐

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur

jean

Durand

9. Acquéreur - Locataire

Jeanne

Dupond

10. Lieu / Date

LES AGEUX

17/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
PIC6000883	sté de transports et de camionnage de l' oise, steco, 15 quai pêcheurie de la, pont sainte maxence 60700. pont-sainte-maxence (60509)	81 mètres
PIC6000871	wimille, obelianne et leroy (ex : coqueret (ets)), dépôt de charbons et anthracites (ex : tannerie), 2 rue peronnet (ex : rue de l'île) pont-sainte-maxence (60509)	133 mètres
PIC6000862	mairie de pont ste maxence (ex. sté eichelbrenner), usine à gaz, rue louis boutroy pont-sainte-maxence (60509)	136 mètres
PIC6000874	dubern jean (ets), , 81 rue oise de l' pont-sainte-maxence (60509)	169 mètres
PIC6000878	garage de la forêt d' halatte sarl, garage citroën, 26 rue georges decroze pont-sainte-maxence (60509)	196 mètres
PIC6000858	soudox sarl, , 8 quai mesnil chatelain du, (ex :8 rue du champ de mars et 8 quai du mesnil chatelain) pont-sainte-maxence (60509)	198 mètres
PIC6001696	station bp (ex garage de la forêt d' halatte, ex garage maxipontin s.a.r.l., station bp, 28 rue georges decroze pont-sainte-maxence (60509)	212 mètres
PIC6000863	lequeux michel (ets), ford, 4 rue louis boilet pont-sainte-maxence (60509)	245 mètres
PIC6000875	dhoury christian (ets), garage peugeot, 2 rue chancelier guerrin du (ex : 1 rue du chancelier guérin) pont-sainte-maxence (60509)	250 mètres
PIC6000873	merlette et peruse (ets), tôlerie chaudronnerie légère., 2 rue philippe de beaumanoir pont-sainte-maxence (60509)	262 mètres
PIC6001866	edf/gdf, ancienne usine à gaz, 65 rue cavillé de pont-sainte-maxence (60509)	371 mètres
PIC6000877	garage s.m.a.c (stringari mécanique automobile de compétition), garage peugeot, 53 rue georges decroze pont-sainte-maxence (60509)	380 mètres
PIC6000859	demery ets (ex : dutordoir (ets)) (ex : bazin gustave (ets)), station service elf (ex : station du champ de mars - station service shell), 31 rue république de la, (ex :57 rue du champ de mars) pont-sainte-maxence (60509)	395 mètres
PIC6000865	bourson (ets), fabrique de chandelle, rue rené firmin (ex :35 rue neuve ou grande rue) pont-sainte-maxence (60509)	426 mètres
PIC6000879	garet robert et fils (ets), menuiserie, 12 rue aristide briand pont-sainte-maxence (60509)	435 mètres
PIC6000861	fradin (ets) (ex. ets dufour), atelier de carrosserie automobile, 5 rue rené firmin pont-sainte-maxence (60509)	461 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs/Information-preventive/Information-Acquereur-Locataire2>

Préfecture : Oise
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

LES AGEUX

Arrêtés de reconnaissance de l'état de
catastrophes au profit de la commune

**Sinistres indemnisés dans le cadre
d'une reconnaissance de l'état de catastrophe**

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

Arrêté en date du 29/12/1999

☐ Oui ☐ Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.prim.net**